

**La politique cotonnière
du gouverneur Hesling
et la dislocation de la colonie
de Haute-Volta en 1932.
Et si l'inspecteur Sol s'était trompé ?**

Alfred SCHWARTZ*

Résumé

C'est en 1924 que la culture du coton devient obligatoire dans la jeune colonie de Haute-Volta, sous la forme en particulier de champs collectifs villageois. Elle le restera jusqu'en 1929, soit pendant six années très exactement. L'économie agricole du territoire connut progressivement au cours de cette période une telle dégradation que la colonie fut considérée en 1931, par une mission de l'Inspection des colonies dirigée par l'administrateur B. Sol, comme une entité non viable, avant d'être démembrée en 1932.

La culture obligatoire du coton fut-elle réellement à l'origine des difficultés économiques qui frappèrent le territoire à partir de 1927 ? C'est à travers un examen des conditions objectives de production qui furent en Haute-Volta celles de la période de référence que nous souhaitons apporter des éléments de réponse à la question posée, sur la base en particulier des données fournies par les rapports annuels du service de l'Agriculture de la colonie.

Mots clés : Haute-Volta (Burkina Faso), culture du coton, histoire agricole, dislocation de la colonie.

* Centre ORSTOM d'Ile-de-France.

Abstract

Governor's Hesling cotton policy and the suppression of the Upper Volta colony in 1932. An if inspector Sol was in the wrong ?

In 1924, cotton growing was imposed to the peasants of the young colony of Upper Volta as a compulsory activity, especially through the creation of collective village cotton fields. This policy lasted until 1929, that means during exactly six years. During this period, the agricultural economy of the territory became so deteriorated that the colony was considered by an Inspection mission conducted by the administrator B. Sol in 1931 as a non viable entity, before being dislocated in 1932.

Was this compulsory cotton growing policy really responsible for the Upper Volta's economic difficulties between 1926 and 1931 ? We intend to answer this question through an examination of the objective production conditions of the territory during this period, particularly by having a look at the datas available in the annual reports of the agricultural Service of the colony.

Key words : Upper Volta (Burkina Faso), cotton growing, agricultural history, suppression of the colony.

La Haute-Volta a cinq ans lorsque, en 1924, le gouverneur Hesling rend la culture du coton obligatoire dans la jeune colonie, sous la forme en particulier de champs collectifs villageois. Elle le restera jusqu'en 1929, soit pendant six années très exactement (A. Schwartz, 1993). L'économie agricole du territoire connaît au tournant de la décennie 1930 une telle dégradation que la colonie est considérée en 1931, par une mission de l'Inspection des colonies dirigée par l'administrateur B. Sol, comme une entité "non viable", avant d'être démembrée en 1932.

La culture obligatoire du coton fut-elle réellement à l'origine des difficultés économiques qui frappèrent très durement le territoire à partir de 1929 et furent responsables de sa disparition ? Pour tenter de répondre à cette question, nous rappellerons, tout d'abord, ce que furent la politique cotonnière du gouverneur Hesling et ses prolongements jusqu'en 1931, nous présenterons, ensuite, les principales conclusions de la mission d'inspection de B. Sol qui conduiront à la dislocation de la colonie, nous examinerons, enfin, ce que furent en Haute-Volta durant la période de référence les conditions objectives de la production agricole¹.

¹ Une bonne partie de l'information dont nous faisons état dans ce texte provient d'un dépouillement systématique, au Centre des archives d'outre-mer (CAOM) d'Aix-en-Provence, 1) des rapports de la mission d'inspection Sol 1931-1932, 2) des rapports agricoles annuels de la colonie de Haute-Volta. Les références de consultation de ces différents documents sont données dans la bibliographie.

La politique cotonnière du gouverneur Hesling et ses prolongements jusqu'en 1931

C'est par une circulaire aux commandants de cercle en date du 25 janvier 1924 que le gouverneur Hesling institue la culture obligatoire du coton en Haute-Volta : "*La culture du coton doit être intensifiée le plus possible afin d'augmenter dans la plus large proportion la part de la récolte non nécessaire à la consommation locale et, par suite, disponible pour l'exportation. Je laisse à votre initiative et à votre appréciation le choix des meilleurs moyens à adopter pour atteindre ces résultats avec l'assistance des chefs... Je vous recommande de tenir la main à l'application de cette mesure, qu'il est de l'intérêt des indigènes d'accepter sans y faire obstacle par leur insouciance ou leur routine*" (Gouvernement de la Haute-Volta, 1er Bureau A.E., Circulaire n° 162, in Rapport Sol n° 36, annexe).

En prenant cette initiative, le gouverneur Hesling ne fait en réalité qu'anticiper de quelques semaines les "*instructions relatives au développement de la production du coton en Afrique occidentale*" que le gouverneur général de l'AOF donnera lui-même aux gouverneurs relevant de son commandement, dans une circulaire en date du 15 mars 1924 : "*Il faut... que, dès le premier hivernage, les superficies consacrées au cotonnier soient largement étendues et que les indigènes apportent à cette culture, sans modifier leurs coutumes agricoles, le maximum de labeur et de soins qu'ils sont capables de fournir. Vous obtiendrez ce résultat par une intervention énergique et vigilante de vos services administratifs...*" (Gouvernement général de l'AOF, Circulaire n° 97, cité in Th. Bassett, 1988, p. 276). Un appel auquel le gouverneur Hesling répond le 28 avril en ces termes : "*La question cotonnière a, comme vous le savez, retenu depuis longtemps mon attention, et dès que les soucis multiples occasionnés par l'organisation d'une nouvelle colonie me l'ont permis, j'ai concentré mes efforts sur ce point. La culture du coton pratiquée par les indigènes pour leurs besoins domestiques depuis un temps reculé était-elle susceptible d'être transformée en culture industrielle ? C'est la question que je me suis posée et que j'ai résolue par l'affirmative*" (Lettre au gouverneur général, cité in M.-C. Henry, 1988, p. 18).

La même circulaire prévoit par ailleurs à l'échelle de chaque territoire producteur de coton l'institution d'un *Service des textiles*. Celui de la Haute-Volta est créé par un arrêté local en date du 24 avril 1924. Il a pour mission "*de coordonner les efforts des services administratifs chargés de*

la réalisation du programme général de production cotonnière ; d'intensifier immédiatement la production avec les moyens actuels ; d'étudier : a) les améliorations à apporter aux méthodes culturales des indigènes, b) l'établissement de fermes écoles de sélection et d'essais, c) le traitement industriel de la récolte et son évacuation vers la Côte d'Ivoire et le Soudan, d) le conditionnement du coton, e) l'élevage du mouton à laine" (rapport de l'inspecteur Duranthon, janvier 1925). La responsabilité en est confiée à l'un des inspecteurs des Affaires administratives de la colonie, qui sera assisté dans sa tâche du chef du Service de l'agriculture et du chef du Service zootechnique, ainsi que d'un comité consultatif composé des chefs des Bureaux des affaires économiques, des représentants du commerce, de l'Association cotonnière coloniale (ACC), du mandataire de la Chambre de commerce de Tourcoing (pour l'élevage du mouton à laine) et de deux chefs indigènes (ibid.).

C'est à ce Service des textiles qu'il appartient dès la campagne 1924-1925 de définir un plan d'action en conformité avec les directives du gouverneur Hesling, rappelées dans une nouvelle circulaire aux commandants de cercle en date du 28 avril 1924 : "... Il convient de fixer et de contrôler soigneusement l'étendue des terres à ensemer. Des délimitations sommaires sur place pour chaque village ou groupement me paraissent être la meilleure garantie de la sincérité des promesses des agriculteurs d'augmenter l'étendue de leurs cultures" (cité in M.-C. Henry, 1988, p. 30). A l'exception des cercles de Fada, Say et Dori, exclus de cette première campagne "en raison de leur trop grand éloignement des centres commerciaux", un programme est établi pour chacun des huit autres cercles de la colonie. Voici quelles sont les principales mesures adoptées (rapport de l'inspecteur Duranthon, janvier 1925) :

- Cercles de Ouagadougou, Kaya, Tenkodogo et Koudougou : "*Culture par village de champs collectifs d'une étendue proportionnée au nombre de cultivateurs valides. Choix des terrains, mesurage, préparation du sol, semencement sous la surveillance des chefs indigènes et le contrôle des agents de l'administration. Cultures familiales pour les besoins locaux encouragés. Tournées fréquentes du personnel du cercle dans les cultures pour surveiller et faire activer l'éclaircissage et les sarclages*". A l'échelle des quatre cercles, 10 830 ha de champs collectifs sont mesurés par les agents de l'administration. Objectif global de production escompté : 1 500 tonnes de coton brut ;

- Cercle de Ouahigouya : "*Production familiale. Les chefs se sont engagés à fournir pour l'exportation un kg de coton brut par cultivateur*".

Objectif escompté : 200 tonnes ;

- Cercle de Bobo-Dioulasso : "*Cultures sous la surveillance des chefs*".

Objectif escompté : 800 tonnes ;

- Cercle de Gaoua : "*Cultures par groupes de familles sous la direction et la surveillance des agents du cercle*". Objectif escompté : 50 tonnes ;

- cercle de Dédougou : "*Peu de champs collectifs. Cultures développées sous l'impulsion des agents du cercle et des chefs de canton*".

Objectif escompté : 800 tonnes.

Le bilan de la campagne 1924-1925 dépassera les prévisions : la production destinée à l'exportation sera en définitive de 3 528 tonnes de coton-graine, pour un résultat escompté de 3 350 tonnes ; production à laquelle il convient d'ajouter celle que les populations locales "*tissent pour leurs besoins ou vendent pour se créer des ressources*" et qui est estimée par le Service des textiles comme étant au moins égale à celle livrée au commerce européen (un rapport ultérieur l'estimera même supérieure à 8 000 tonnes). Quant à la superficie totale cultivée cette année-là en coton, elle aurait été d'environ 60 000 ha... "*Les cultures ont été favorisées par d'abondantes précipitations... Avec ses moyens actuels, l'indigène peut obtenir de bons résultats. Dans ces conditions, on l'a laissé cultiver à sa manière, sans compliquer sa tâche par des interventions qui auraient pu le déconcerter. On s'est borné à recommander l'ameublissement de la terre avant les ensemencements et à faire appliquer le démariage des plants et les desherbages. Ces prescriptions ont été observées un peu partout et ont contribué à augmenter le rendement dans les cercles, à Kaya notamment, où les chefs indigènes ont agi en temps utile. Seul le choix des terrains pour les nouvelles cultures a laissé à désirer. On a semé sur des terres trop pauvres, ou dans des champs épuisés par deux ou trois récoltes successives de mil ou de maïs... C'est un magnifique résultat, dû à l'effort des administrateurs et à la bonne volonté des chefs et de la population*" (Duranthon, janvier 1925).

Pourquoi modifier un programme qui a donné de si bons résultats ? La campagne 1925-1926 est engagée sur les mêmes bases : "*Dans les régions où la culture collective avait été pratiquée et avait donné de bons résultats, il a paru opportun de la maintenir*" (rapport de l'inspecteur Dubosq, 1926). Les résultats seront pour la seconde fois supérieurs aux prévisions :

la production destinée à l'exportation s'élèvera à **6 238** tonnes. Ces résultats, l'inspecteur des colonies Dubosq, chef du Service des textiles en 1925, les estime toutefois encore très en-deça de ce qu'ils pourraient être : *"Si l'on considère que la Haute-Volta compte en chiffres ronds 2 600 000 habitants se livrant à la culture cotonnière ; qu'il ne paraît pas possible de demander à cette population d'étendre annuellement au-delà de 4 ha pour 100 habitants la superficie de ses champs de coton, soit, pour la colonie, 120 000 ha de cotonniers ; que le rendement moyen des cotonniers a été de 140 kg de coton brut à l'ha pour l'ensemble des cercles producteurs, le palier de la production annuelle serait donc de... 15 680 000 kg, ... auxquels on doit ajouter le produit des cotonniers de 2e année, dont la production peut être évaluée à 5 000 tonnes... C'est donc... une production totale annuelle de 20 000 tonnes de coton brut qu'il faut considérer comme le maximum que l'on peut atteindre avec les moyens actuels. La moyenne de la consommation locale étant de 7 000 tonnes, il restera disponible pour le commerce 13 000 tonnes de coton brut..."* (ibid.).

Ce calcul tout à fait théorique, le gouverneur Hesling n'hésite pas à le traduire en instructions pratiques pour la campagne 1926-1927, dans une circulaire à ses administrateurs en date du 4 juin 1926 que l'inspecteur des Affaires coloniales Sol résumera en ces termes : *"Il doit être réservé à la culture du coton destiné à l'exportation une superficie représentant 4 ha par 100 habitants, soit, pour 3 millions d'habitants, 120 000 ha"* (B. Sol, 1932, rapport n° 35, pp. 21-22). Mais grande est cette année la surprise lorsque, suite à des conditions pluviométriques défavorables, seulement **2 014** tonnes de coton-graine sont fournies au commerce européen. Dans une circulaire qu'il adresse à ses administrateurs pour déplorer ces mauvais résultats, la réaction du gouverneur Hesling est vive : *"La 'politique du coton' en AOF ne doit pas être considérée comme devant ou pouvant avoir une durée éphémère, ni être appliquée, avec plus ou moins d'ardeur ou de persévérance, suivant les dispositions ou les goûts naturels de tel ou tel chef de circonscription... Il y a là une 'question nationale' devant laquelle toutes les préventions et toutes les controverses possibles doivent s'effacer, pour ne laisser place chaque année qu'à un succès grandissant... Je désire que le maximum de dispositions soient prises par vous, dans tous les cercles et toutes les subdivisions, pour assurer la réussite complète de la prochaine campagne, spécialement en ce qui concerne l'étendue des superficies cultivées en coton, sans réduire toutefois celles réservées aux*

cultures vivrières qui doivent être développées au maximum" (cité in B. Sol, 1932, rapport n° 36).

La campagne 1927-1928 - la dernière à être orchestrée par le gouverneur Hesling, admis fin 1927 à faire valoir ses droits à la retraite -, organisée sur les mêmes bases que la précédente, sera à peine plus performante, avec une production commercialisée de coton-graine de **2 661** tonnes. Le nouveau chef de la colonie, le gouverneur Fournier, ouvre une enquête sur les causes de la régression de la production cotonnière : les réponses sont nombreuses et variées, avec un dénominateur commun, l'impopularité des méthodes utilisées pour faire produire du coton aux paysans. Le doute commence à apparaître sur le bien-fondé de la politique cotonnière du gouverneur Hesling.

Les campagnes cotonnières 1928-1929 et 1929-1930 n'en resteront pas moins placées sous le signe de la coercition - le gouverneur Fournier s'en expliquera plus tard, en faisant valoir qu'il ne pouvait pas, en accédant à la magistrature suprême du territoire, prendre aussitôt des mesures qui auraient pu être perçues comme un désaveu de l'oeuvre de son prédécesseur, ce qui aurait fait un peu "désordre". En 1928-1929, la production commercialisée de coton reste grosso modo stagnante, avec **2 759** tonnes. En 1929-1930, elle enregistre même une remontée spectaculaire, avec **4 248** tonnes, alors que la production vivrière affiche cette année-là, nous le verrons plus loin, un bilan largement déficitaire.

Sur proposition d'un rapport de l'inspecteur des Affaires administratives Lippman en date du 14 février 1930 (R. Gervais, 1994, p. 35), c'est au gouverneur par intérim Chesse qu'échoit enfin l'initiative d'annoncer, par un télégramme-lettre en date du 31 mars 1930 adressé aux administrateurs de la colonie, la suppression des champs collectifs : "*La culture individuelle ou familiale (de coton) devra être impérativement substituée aux champs collectifs... L'heure est venue de n'admettre que l'initiative et le travail de l'individu*" (cité in M.-C. Henry, 1988, pp. 31-32). La production commercialisée de coton-graine n'est plus que **1 644** tonnes en 1930-1931, de **142** tonnes en 1931-1932, dans un contexte de production vivrière, il est vrai, déficitaire pour la troisième année consécutive.

La mission de l'inspecteur des colonies Sol et la dislocation de la Haute-Volta en 1932

Quand, en 1931, l'inspecteur des colonies Bernard Sol est dépêché en Haute-Volta à la tête d'une importante mission d'enquête, le territoire vit

une grave crise économique. La famine sévit en de nombreux endroits et l'administration centrale, soucieuse sans doute de ne pas se retrouver face à un mouvement d'insurrection du type qu'elle a eu à juguler dans l'ouest il y a tout juste quinze ans (et qui a fait des milliers de morts), s'inquiète sérieusement de ce qui se passe réellement dans la colonie. Il faut donc trouver une explication à cette situation, mais aussi proposer une solution pour qu'une telle crise ne se reproduise plus à l'avenir. C'est le but assigné par le ministre des Colonies à la mission d'inspection conduite par B. Sol.

Parmi les très nombreux rapports produits par cette mission et qui passent au crible la façon dont la Haute-Volta a été gérée dans tous les domaines depuis son érection en colonie autonome en 1919, celui intitulé "*Politique suivie à l'égard des produits naturels susceptibles d'une utilisation industrielle*" contient incontestablement les arguments majeurs sur lesquels B. Sol se fonde pour apporter des éléments d'explication, sinon définitifs du moins fondamentaux, à la genèse de la crise. Ces arguments tournent tous autour de l'idée directrice suivante : la politique cotonnière mise en oeuvre par le gouverneur Hesling porte une très lourde responsabilité dans les difficultés alimentaires que connaît la colonie depuis trois ans. Précisons que ce rapport a été établi sous deux versions : une version légèrement raccourcie (rapport n° 35), une version longue (rapport n° 36), la version longue présentant, en plus du texte de base de B. Sol, un nombre plus élevé de témoignages de commandants de cercle ou de chefs de subdivision en activité dans le territoire au cours de la période de référence, mais aussi les réponses apportées aux arguments développés par le gouverneur de la colonie de Haute-Volta de l'époque (le gouverneur Fournier), ainsi que par le gouverneur général de l'AOF (le gouverneur Brévié). Nous ferons référence ici tantôt à l'une tantôt à l'autre de ces versions.

Le premier argument développé par l'inspecteur Sol a trait à la *légitimité* de la politique cotonnière du gouverneur Hesling. En demandant dès le 25 janvier 1924 à ses commandants de cercle de s'engager dans l'intensification de la culture du coton avec des "*moyens*" laissés à leur "*initiative*" et à leur "*appréciation*", "*avec l'assistance des chefs*" (circulaire n° 162), en d'autres termes en recourant à la *coercition*, celui-ci ne contrevient-il pas aux idées développées par le gouverneur général de l'AOF, J. Carde, dans sa circulaire du 15 mars 1924, qui met précisément les gouverneurs locaux en garde contre l'institution de "*règlements administratifs dont le but serait d'obliger l'indigène à produire*" et dont les

conséquences pourraient être "*un vaste mouvement d'émigration vers la Gold Coast ou le Nigéria britannique*" (cité in rapport Sol n° 35, p. 14) ? Si le gouverneur général Carde rappelle effectivement que "*ce ne peut... pas être une réglementation de contrainte qui amènera l'indigène africain à observer, mieux qu'il ne le fait aujourd'hui, la loi universelle du travail*", il ajoute bien toutefois aussi que "*notre intervention, en pareille matière, n'est équitable et ne se justifie que si elle a pour objet l'intérêt immédiat et direct des peuples noirs*" (ibid., pp. 14-15). Ce que B. Sol ne dit pas dans son rapport, c'est que, pour le gouverneur général de l'AOF de l'époque, la culture du coton allait incontestablement dans le sens de cet "*intérêt*". Ce qu'il ne dit pas davantage, c'est que c'est bien le même gouverneur général, dans la même circulaire, comme nous l'avons déjà précisé plus haut et comme le souligne également Th. Bassett dans un travail consacré au développement de la culture du coton dans le nord de la Côte d'Ivoire, qui "*a appelé à l'expansion de la culture du coton à travers une intensification de la coercition administrative*" (Bassett, 1988, p. 276). A partir du 15 mars 1924, la politique cotonnière du gouverneur Hesling, initiée quelque six semaines plus tôt, se trouve ainsi en parfaite conformité avec les instructions reçues du gouverneur général de l'AOF et ne peut donc plus être taxée sur le plan administratif d'"*illégitime*".

Second argument développé par l'inspecteur Sol : "... *La culture du coton telle qu'elle a été pratiquée en Haute-Volta est une grave erreur économique*" (rapport n° 35, p. 9).

La culture du coton serait, tout d'abord, moins rentable que la culture du mil, base de l'alimentation des populations du territoire. En partant de l'idée que "*de deux entreprises, la mieux payée doit être préférée à la moins payée*" (ibid., p. 3) et en procédant à une comparaison entre le prix payé au cours de la période de référence pour le coton destiné à l'exportation et le prix payé pour le mil, B. Sol n'a pas de mal en effet à démontrer qu'il existe "*un écart du simple au triple entre le rendement de la culture du coton et celle du mil*" (ibid., p. 8). Conclusion : il aurait donc été plus cohérent et plus rationnel de développer la culture du mil. Question : le cours du mil serait-il resté au même niveau si l'administration coloniale, au lieu de chercher à augmenter la production de coton, s'était lancée dans une production intensive de cette céréale ? On peut en douter...

La culture du coton porterait, en second lieu, préjudice à la culture vivrière. Ce qui découle logiquement du constat fait par B. Sol, c'est que, si le mil a bénéficié d'un cours globalement plus soutenu que celui du

coton, son offre sur le marché n'a jamais dû être très supérieure à la demande - nous verrons plus loin que certaines années elle a même été franchement inférieure -, ce dont pourrait avoir été responsable la culture du coton, devenue une culture concurrente de la culture vivrière. Une conclusion sur laquelle débouche d'ailleurs sans aucune ambiguïté l'inspecteur des colonies dans le rapport n° 36 : "*Nous pouvons... déclarer sans crainte d'erreur... que les exigences de l'Administration locale ont nui... aux cultures vivrières nécessaires à la vie du pays et ont, par la suite, une part de responsabilité dans les disettes qui le désolent périodiquement*" (rapport n° 36, p. 59)... Même si l'on ne peut souscrire à l'ensemble des pratiques commerciales liées au coton en vigueur à l'époque, on peut tout de même signaler, à titre de comparaison, que, jusqu'en 1929 (début de la grande crise mondiale, caractérisée par un effondrement des cours), le prix payé pour un kilo de coton a généralement été égal, voire même supérieur, au taux de rachat de la journée de prestation, c'est-à-dire à la rémunération d'une journée de travail (il faudrait au moins trois kilos de coton au cours - plutôt bon - de 1996)...

La culture du coton, au lieu d'enrichir les populations locales, aurait singulièrement contribué, en troisième lieu, à les appauvrir. Contraintes de fournir au marché d'exportation des quantités imposées de coton, celles-ci ont été obligées de détourner vers ce marché une partie de la production traditionnellement "*destinée soit aux besoins familiaux, soit aux échanges de cercle à cercle, soit au commerce local avec les colonies voisines après transformation de la fibre en bandes tissées*" (rapport n° 35, p. 67), besoins locaux estimés à l'époque à 25 000 tonnes de coton brut (ibid., p. 23). Le constat de B. Sol est en ce domaine sans appel : "*... L'indigène producteur qui utilise le coton lui-même en retire une rémunération égale à 4 fois le maximum payé par le commerce européen, à 16 fois le prix minimum, à 2,5 fois le prix maximum que le commerce européen eût pu offrir aux meilleurs jours* (souligné dans le texte)" (ibid., pp. 68- 69).

Troisième argument enfin, et non des moindres : la culture du coton a été en Haute-Volta une affaire personnelle pour le gouverneur Hesling. L'inspecteur n'a, sur ce point, pas de mots assez durs pour qualifier l'action de ce gouverneur. Voici en quels termes est d'entrée de jeu présenté le personnage : "*La Haute-Volta a eu, dès sa naissance, l'insigne honneur d'être dirigée par 'un homme d'action', l'un de ces hommes d'action, à vrai dire, comme il s'en trouve dans les replis des annuaires, à qui le besoin d'agitation, l'entêtement, tiennent lieu de culture générale ; un homme*

d'action tout de même : ce que l'on appelle dans le langage colonial un réalisateur. Soucieux de marquer personnellement la vie - particulièrement la vie économique - de la colonie, il avait, sans perdre à la réflexion un temps précieux, saisi au bond l'une de ces idées, dites Idées-Forces, qui imprégnaient l'atmosphère d'après-guerre : celle qui envisageait la libération, grâce à nos colonies, de la dépendance économique où nous tenait l'étranger, à peu près exclusif producteur de certaines matières premières, avait particulièrement retenu son attention" (ibid., p. 11). De 1924 jusqu'à son départ à la retraite en 1927, la culture du coton sera le fer de lance de sa politique économique. Son arme, d'après B. Sol : "...La Peur, la Grande Peur... Les administrateurs se sont parfaitement rendus compte... que le développement de leur carrière était subordonné à leur adhésion totale. Quant aux paysans..., l'alternative s'est trouvée réduite à la production ou à l'emprisonnement" (ibid., p. 34). Le jugement porté par l'inspecteur Sol sur l'action du gouverneur Hesling est d'une grande sévérité : "Ruineuse dans son essence, nécessairement ruineuse, la politique d'exportation du coton s'est révélée dans la pratique plus ruineuse encore, et l'Administration de la colonie a prêté la main à une véritable escroquerie. Que dis-je, prêté la main. Elle l'a rendue possible, organisée et entretenue" (ibid., p. 48). Qualifiée de "bluff" (ibid., p. 64), cette politique aurait été par ailleurs mue - ce qui est une accusation particulièrement grave - par des intérêts personnels : "En se donnant les apparences d'avoir accru considérablement la production de coton en Haute-Volta, le gouverneur Hesling, près d'être mis à la retraite, prenait figure de spécialiste du coton ; de plus, par les bénéfices que son attitude a permis aux commerçants de réaliser, il s'est créé des titres à la reconnaissance du monde cotonnier... Il en a été récompensé en se voyant attribuer le poste de Directeur général de l'Association cotonnière coloniale. Pour néfaste qu'ait été son action, je suis contraint de rappeler qu'elle lui a personnellement bénéficié. Et comme la monstruosité de sa politique, l'artifice sur lequel elle reposait, les renseignements émanant des cercles, tous les résultats, enfin, ne pouvaient qu'éblouir les yeux les plus obstinément clos, je suis obligé de conclure que cette action n'a pas été entièrement désintéressée" (ibid., pp. 66-67). Et l'inspecteur Sol de terminer son réquisitoire par cette formule qui tombe comme un couperet : "...Bien plus qu'une faute, c'est une mauvaise action" (ibid., p. 74).

Pour B. Sol, la politique cotonnière du gouverneur Hesling et ses prolongements jusqu'en 1930 ont donc incontestablement joué un rôle dans

la détérioration de la situation alimentaire du territoire, partant de la situation économique générale. *"Sans vouloir imputer à l'obligation d'accroître la production du coton l'entière responsabilité d'une situation dans laquelle elle n'a peut-être qu'une part, il ne saurait être question de l'exonérer entièrement"*, écrit-il dans la partie finale du chapitre consacré au coton dans le rapport n° 35 (ibid., p. 73). Une conclusion qu'il reprend en termes encore plus clairs dans son rapport sur la *"situation économique"* : *"... La politique suivie de 1920 à ce jour a une grande part de responsabilité dans les famines et disettes périodiques qui désolent le pays"* (rapport n° 37, p. 72). Ce qui découle logiquement de ce constat d'échec, c'est que, en condamnant une activité économique qui, pour le gouverneur Hesling, devait être une source capitale d'alimentation du budget de la colonie, B. Sol, en l'absence d'alternative à la culture cotonnière, est tout naturellement conduit à mettre en cause l'existence même de la colonie. C'est ce qui découle sans ambiguïté de son rapport sur la *"situation financière"*, dans lequel il dénonce par ailleurs le niveau déjà très élevé des charges qui pèsent sur les populations voltaïques, des charges qui n'ont cessé de s'alourdir au fil des années : *"Du moment que, pour accomplir le geste d'équité - et peut-être de prudence, car une injustice permanente finit par lasser et les murmures de la forêt plébéienne pourraient un jour s'entendre - qui consiste à diminuer les charges, il n'est pas possible, dans l'organisation actuelle de la colonie, de restreindre les dépenses, c'est que cette organisation n'est pas viable"* (souligné par nous) (rapport n° 2, pp. 117-118). La suppression de la colonie est proposée dans le rapport sur la *"dislocation de la Haute-Volta"* : *"L'hésitation n'est donc plus permise. L'illusion conçue en 1919 s'étant révélée une erreur, il faut, sans arrière-pensée, abandonner la chimère et, sinon réparer l'erreur, du moins cesser de la poursuivre"* (rapport n° 76, p. 18).

La colonie de Haute-Volta sera supprimée par un décret en date du 5 septembre 1932 et son territoire partagé, rappelons-le, entre le Niger, le Soudan et la Côte d'Ivoire.

Les conditions objectives de la production agricole en Haute-Volta de 1925 à 1931

Que faut-il penser de l'analyse faite par l'inspecteur des colonies Sol ? Etait-elle objectivement fondée ? Sa conclusion justifiait-elle la dislocation de la colonie ? Sans vouloir prendre à tout prix la défense du gouverneur Hesling, si durement traité et si sévèrement mis en cause par cette

mission d'inspection, il nous a paru opportun d'essayer de reconstituer la genèse de la crise économique, en particulier de la crise alimentaire, qui frappa si cruellement les populations de la Haute-Volta en 1931. La meilleure façon de le faire nous a semblé être de nous référer aux rapports annuels d'activité du Service de l'agriculture de la colonie, de la campagne agricole 1925-1926 (nous n'en avons pas trouvé d'antérieur à cette année dans les archives) à la campagne agricole 1931-1932. Que nous apprennent ces documents, campagne par campagne, sur les conditions objectives (en particulier sur les données climatiques) qui ont présidé au cours de la période de référence à la production agricole ?

Campagne 1925-1926. Elle a été plutôt bonne. La pluviométrie semble avoir été correcte : 886 mm à Ouagadougou, 918 à Koudougou, 951 à Dédougou, 1 048 à Bobo-Dioulasso, 870 à Fada-N'Gourma ; Ouahigouya n'affiche toutefois que 570 mm. Aucun commentaire n'accompagne les données pluviométriques. Aucun chiffre de production vivrière n'est par ailleurs avancé dans le rapport agricole annuel, particulièrement court (9 pages). Nous savons seulement que la production cotonnière a été très bonne, la seule production commercialisée de coton-graine s'étant élevée à 6 238 tonnes.

Campagne 1926-1927. *"L'année de culture 1926 a été mauvaise tant en raison de la répartition défectueuse des précipitations que de leur rareté"* (rapport agricole annuel 1926, p. 3). La pluviométrie fait état de chiffres nettement inférieurs à ceux de l'année précédente : 554 mm à Ouagadougou, 781 à Koudougou, 733 à Dédougou, 698 à Bobo-Dioulasso, 670 à Fada-N'Gourma ; seul Ouahigouya connaît une légère progression, avec 609 mm. *"En raison de l'indigence et de la mauvaise répartition des pluies..., les récoltes sont médiocres dans de nombreux cercles de la colonie, et la soudure présentera quelques difficultés, cependant surmontables"* (ibid., p. 14). La production de mil (ce terme recouvrant ici à la fois le "gros mil" - ou sorgho - et le "petit mil") est évaluée à 585 000 tonnes. La production commercialisée de coton-graine tombe à 2 014 tonnes.

Campagne 1927-1928. *"L'année agricole a été d'une façon générale moyenne, et, si l'on tient compte que la famine régnait dans de nombreux cercles au début de l'hivernage 1927, on peut estimer que les résultats obtenus sont satisfaisants"* (rapport agricole annuel 1927, p. 9). Les précipitations ont été importantes : 963 mm à Ouagadougou, 948 à Koudougou, 996 à Dédougou, 1 079 à Bobo-Dioulasso, 923 à Fada-

N'Gourma, 721 à Ouahigouya. La production de mil est estimée à 1 020 500 tonnes, soit près du double de la campagne précédente. La production commercialisée de coton-graine, avec 2 661 tonnes, tout en étant légèrement en hausse par rapport à l'année précédente, est cependant toujours très déficitaire par rapport à la campagne record de 1925-1926. *"Le déficit constaté dans la récolte de ce textile est dû notamment à une insuffisance des superficies ensemencées dans les cercles où la famine s'est fait sentir avec le plus d'acuité au début de l'hivernage 1927"*. L'année ayant par ailleurs été très pluvieuse, *"le coton a souffert de cet excès d'humidité qui a favorisé le développement de maladies cryptogamiques"* (ibid., p. 2).

Campagne 1928-1929. *"L'année agricole a été d'une façon générale bonne"* (rapport agricole annuel 1928, p. 51). Les pluies ont été particulièrement abondantes : 1 457 mm à Ouagadougou, 973 à Koudougou, 943 à Dédougou, 1 239 à Bobo-Dioulasso, 880 à Fada-N'Gourma, 789 à Ouahigouya. La production de mil est évaluée à 1 125 340 tonnes. La production commercialisée de coton-graine est de 2 759 tonnes. *"La production de coton, bien qu'en accroissement par rapport à l'année précédente, n'a pas atteint le tonnage espéré... Le sphénoptère... a déterminé des pertes considérables. C'est la première fois à notre connaissance que sa présence est signalée en Haute-Volta. La lutte contre ce petit coléoptère sera particulièrement difficile, car l'indigène laisse volontiers ses cotonniers sur pied après la récolte... La question cotonnière en Haute-Volta est assez complexe et on se heurte pour améliorer la production à un grand nombre de difficultés"* (ibid., p. 51).

Campagne 1929-1930. En dépit de bonnes conditions pluviométriques, elle est très mauvaise, à cause d'une forte invasion acridienne. Non seulement les pluies sont abondantes : 980 mm à Ouagadougou, 1 013 à Koudougou, 1 028 à Dédougou, 769 à Fada-N'Gourma, 725 à Ouahigouya, seul Bobo-Dioulasso affichant un fort déficit, avec 549 mm ; mais elles sont également bien distribuées : *"L'année 1929 a été caractérisée par une heureuse répartition des pluies pendant l'hivernage"* (rapport agricole annuel 1929). *"Malheureusement, une invasion acridienne exceptionnellement grave est venue compromettre les beaux résultats escomptés. Sur tous les points de la colonie et dès le début du mois d'octobre, les vols denses et répétés de sauterelles ont attaqué les champs de mil et particulièrement le petit mil. Les dégâts commis par ces insectes ont été considérables et cela est d'autant plus pénible à constater que les indi-*

gènes avaient étendu d'une façon très sensible les superficies en culture" (ibid., p. 17). La production de mil est évaluée à 673 500 tonnes, soit à un peu plus de la moitié seulement de la quantité produite l'année précédente. La production commercialisée de coton-graine, de 4 248 tonnes, enregistre toutefois une progression. *"En ce qui concerne la culture cotonnière, des instructions très fermes ont été données pour associer cette culture à celle du mil dans la plus large mesure. Des résultats remarquables ayant été obtenus au Soudan grâce à cette pratique, tout porte à croire que la Haute-Volta a tout à gagner à adopter cette méthode, qu'en bien des endroits l'indigène applique lui-même"* (ibid., p. 44).

Campagne 1930-1931. Elle est, comme la précédente, mauvaise, à cause d'une nouvelle invasion acridienne. Les pluies sont toujours généreuses : 975 mm à Ouagadougou, 1 045 à Koudougou, 1 001 à Dédougou, 1 349 à Bobo-Dioulasso, 1 003 à Fada-N'Gourma, 729 à Ouahigouya. *"L'hivernage de 1930 a été caractérisé dans la plupart des cercles par des chutes d'eau violentes au début et à la fin et normales pendant le mois d'août"* (rapport agricole annuel 1930). Mais *"... dès le mois d'avril, des vols de sauterelles ont commencé à sillonner le territoire et des pontes ont eu lieu en de multiples endroits, de telle sorte que les criquets ont éclos en fin juin et début juillet et ont dévoré les jeunes plants de mil. Ces dégâts, conjugués avec ceux commis par les chenilles du sorgho, ont compromis le développement des cultures et les indigènes ont été presque partout dans l'obligation de resemer deux, trois et même quatre fois leurs champs de mil... Un arrêté local en date du 25 juillet 1930 a prescrit la réquisition des populations pour la destruction de ces insectes"* (ibid., p. 20). La production de mil est estimée à 590 000 tonnes. *"Malgré l'accroissement des surfaces ensemencées en mil, la récolte de cette céréale a été nettement inférieure à celle de l'année précédente et peut être évaluée à la moitié environ de celle d'une récolte normale... Certaines régions ont été plus atteintes que d'autres. Notamment le cercle de Tenkodogo et les parties nord et nord-est des cercles de Ouagadougou et de Dédougou, ainsi que le cercle de Ouahigouya, ont été très éprouvés"* (ibid., p. 74). La production commercialisée de coton-graine, de 1 644 tonnes, est également en baisse. L'abrogation de la culture obligatoire du coton sur champs collectifs décidée cette année-là par l'administration, rappelons-le, n'est certes pas étrangère à cette baisse. Pourtant, cette même année, en réponse aux instructions formelles transmises par un télégramme-lettre du gouverneur à tous les commandants de cercle en date du 31 mars 1930, *"le coton, pour*

ne pas nuire aux cultures vivrières et pour profiter des bons terrains qui sont généralement réservés à celles-ci, est cultivé en association avec le mil et le maïs" (ibid., p. 21).

Campagne 1931-1932. Elle est, pour la troisième année consécutive, mauvaise. Quoique inférieures en quantité à celles de l'année précédente, les pluies ont pourtant été, une nouvelle fois, globalement satisfaisantes : 834 mm à Ouagadougou, 684 à Koudougou, 1 054 à Dédougou, 873 à Bobo-Dioulasso, 780 à Fada-N'Gourma, 634 à Ouahigouya. Leur répartition a, par contre, laissé à désirer : *"L'année 1931 a été surtout caractérisée par un mois d'août exceptionnellement sec... Cela a eu sur les cultures une assez forte répercussion, particulièrement dans les régions nord, où les céréales n'ont pas eu pour se développer les quantités d'eau nécessaires"* (rapport agricole annuel 1931, p. 6). Les invasions d'acridiens ont cependant été plus limitées que l'année précédente : *"...Ce n'est guère que dans les cercles de Tenkodogo, Kaya et Dédougou que l'administration a eu à intervenir. Dans le cercle de Dori, les bandes de criquets signalées ont été entièrement détruites par les indigènes eux-mêmes... Dans le cercle de Dédougou (canton nord), l'emploi d'appâts empoisonnés... s'est révélé très efficace et aucun accident n'a été constaté... En pays mossi, où les indigènes sont très friands de criquets, il a paru dangereux d'employer les appâts empoisonnés et l'on a procédé à la destruction par écrasement"* (ibid., p. 22). La récolte de mil, estimée à 689 000 tonnes, est pourtant à peine supérieure à celle de l'année précédente. Quant à la production commercialisée de coton-graine, de 142 tonnes seulement, elle connaît un véritable effondrement.

Le tableau que nous venons de présenter de l'histoire agricole de la colonie de Haute-Volta de 1925 à 1931, en nous appuyant au maximum sur les données contenues dans les rapports annuels agricoles et en citant abondamment leurs auteurs, montre que sur les sept campagnes de référence, trois ont été bonnes (1925-1926, 1927-1928, 1928-1929) et quatre mauvaises (1926-1927, 1929-1930, 1930-1931, 1931-1932). Sur les quatre mauvaises, trois - les trois dernières - l'ont malheureusement été de façon consécutive. Nous avons vu quelle a été la part du climat dans cette succession de mauvaises récoltes, du climat mais aussi de ce dont il est sous certaines de ses manifestations (pluies fortes et continues) également responsable, la prolifération acridienne. Quoi d'étonnant qu'en 1931, après trois mauvaises années agricoles consécutives, la famine ait été omniprésente sur le territoire ? Capables d'absorber une mauvaise année, voire à

la rigueur deux, les systèmes de production de l'époque, malgré la place importante qu'y tenaient les techniques de stockage, n'étaient absolument pas armés pour en absorber une troisième (ceux d'aujourd'hui ne le sont d'ailleurs pas davantage, comme le prouvent les exemples des sécheresses du début des décennies 1970 et 1980). Que, de 1924 à 1930, du temps où elle était obligatoire, la culture du coton ait détourné à son profit une partie de la force de travail traditionnellement destinée à la culture vivrière, cela est une évidence. Celle-ci en a-t-elle réellement pâti ? Cela ne ressort en tout cas pas de façon irréfutable des données des rapports agricoles. N'oublions enfin pas que le coton destiné à l'exportation n'entre plus que pour une part infime dans la production agricole des campagnes 1930-1931 et 1931-1932.

Conclusion

Certains auteurs ont avancé l'idée que la volonté de faciliter l'approvisionnement en main-d'oeuvre des plantations de café et de cacao de Côte d'Ivoire, accessoirement des casiers rizicoles de l'Office du Niger créé en 1932 au Soudan, n'a pas été étrangère à la dislocation décidée cette même année de la colonie de Haute-Volta (M. Izard, 1968, p. 264 ; R.-Ch. Sawadogo, 1973, pp. 44-45 ; G. Madiéga, 1987, p. 337). Cela nous semble discutable. B. Sol, dans son rapport consacré à la "*dislocation de la Haute-Volta*", se défend lui-même d'une telle interprétation possible de la conséquence de sa mission d'inspection. Voici ce qu'il écrit à ce sujet : "*Toutefois... il est parfaitement concevable que les éléments de l'inépuisable réservoir d'hommes éprouvent une certaine appréhension à se voir rattachés à la Côte d'Ivoire. La colonie du sud est une insatiable dévoreuse d'hommes et personnifie aux yeux des Mossi les peines et souffrances des séparations imposées et du travail obligatoire mal rémunéré. La frontière administrative que matérialise aujourd'hui encore la Léraba aidait dans une certaine mesure à modérer les prétentions des planteurs méridionaux. Barrière assez précaire, sans doute, protection réelle cependant, en ce sens que l'action des confréries d'employeurs de la Côte, Chambre de commerce et autres, auprès des pouvoirs publics, s'atténuait du fait qu'il s'agissait d'un territoire étranger à leur ressort. Là, me semble-t-il, est le point névralgique. L'attribution à la Côte d'Ivoire du pays mossi doit s'assortir d'une réglementation du travail tenant de plus en plus, à côté des intérêts et des besoins des employeurs, compte des aspirations légitimes des ouvriers, dont la première est de recevoir un*

salaires et une nourriture convenables, la seconde d'être soumis à des conditions de travail différentes de celles souvent imposées jusqu'à ce jour" (rapport n° 76, p. 23)...

B. Sol était incontestablement un idéaliste impénitent. Son discours serait qualifié aujourd'hui de "*tiers mondiste*". A travers son écriture transparait un personnage généreux, facilement exalté, d'une sensibilité à fleur de peau. Sa mission d'inspection, il donne l'impression de la vivre en justicier. La tonalité souvent excessive de son propos ne plaide malheureusement pas toujours en faveur de la cause qu'il essaie de défendre. Si son analyse est souvent pertinente, il n'est cependant pas avéré que le procès - très personnel - qu'il a fait au gouverneur Hesling et à sa politique cotonnière soit fondé. Nous avons vu que les difficultés alimentaires que connaît la Haute-Volta en 1931 ne sont pas imputables qu'à la seule culture du coton.

On peut d'autant plus se demander s'il a eu raison de proposer la dislocation de la colonie que dès la campagne 1932-1933 les conditions objectives qui ont présidé à la production agricole ont de nouveau été satisfaisantes.

Annexe

Evolution de la pluviométrie et de la production agricole en Haute-Volta de 1925 à 1931

Année	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931
Pluviométrie chef-lieu de cercle (en mm)*							
- Bobo-Dioulasso	1 048	698	1 079	1 239	549	1 349	873
- Dédougou	951	733	996	943	1 028	1 001	1 054
- Dori		253	382	381	638	444	462
- Fada-N' Gourma	870	670	923	880	769	1 003	780
- Gaoua		1 641	953	1 222	1 449	984	1 260
- Kaya		516	872	573	569	807	665
- Koudougou	918	781	948	973	1 013	1 051	684
- Ouagadougou	886	554	963	1 457	980	975	834
- Ouahigouya	570	609	721	789	725	729	634
- Tenkodogo	794	856	681	960	1 086	612	819
Principales pro- ductions agricoles (estim. en tonnes)*							
- Mil		585 00	1 020 50	1 125 34	673 500	590 000	689 000
- Maïs		0	0	0	62 640	80 000	60 650
- Riz paddy		85 600	98 663	84 830	1 395	4 600	2 900
- Fonio		635	2 029	2 505	1 550	15 250	10 000
- Haricot			19 120	21 170			
- Haricot		18 270	5 450	13 436	17 815	27 275	20 275
- Igname, patate			8 330	9560	8 065	17 500	17 500
- Pois de terre			6 525	7 295	9 385	20 100	20 100
- Arachide		23 620	15 010	45 750	36 640	51 160	49 600
- Coton-graine commercialisé**	6 328	2 014	2 661	2 759	4 248	1 644	142
Bilan agricole	+	-	+	+	-	-	-

*Source : Rapports agricoles annuels de la Colonie de Haute-Volta de 1925 à 1931, CAOM, Aix-en-Provence.

**Source : Rapport Sol n° 35, 1932, p. 38.

Eléments de bibliographie

- Bassett (Thomas), 1988 : "The development of cotton in northern Ivory Coast, 1910-1965", *Journal of African History*, 29 (1988), pp. 267-284.
- Duranthon (inspecteur), janvier 1925, Rapport sur le fonctionnement du Service des textiles de la Haute-Volta pendant l'année 1924, in CAOM, Agence des colonies, AOF-HV, dossier 83, carton 139, Agriculture 1922-1931.
- Dubosq (inspecteur), 1926, Service des textiles, Rapport statistique sur la campagne 1925, in CAOM, Agence des colonies, AOF-HV, dossier 83, carton 139, Agriculture 1922-1931.
- Gervais (Raymond), 1994 : "La politique cotonnière de la France dans le Mossi colonial", *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. LXXXI, n° 302, pp. 27-54.
- Henry (Marie-Christine), 1988 : *De la naissance à la remise en question d'un métier : encadreur, de la colonisation à nos jours dans une société dépendante : le Burkina Faso*. Paris, EHESS, thèse de doctorat de 3e cycle en sociologie.
- Izard (Michel), 1968 : "Haute-Volta", *Encyclopaedia Universalis*, vol. 8, pp. 262-264.
- Madiéga (Georges), 1987 : "Le rôle du RDA dans la reconstitution de la Haute-Volta (1947)", in *Actes du colloque international de Yamoussoukro*, 18-25 octobre 1986, Abidjan, CEDA, t. II, pp. 337-348.
- Rapports de la mission d'inspection Sol 1931-1932 : Centre des archives d'outre-mer (CAOM), Aix-en-Provence, référence AOF - HV - Affaires politiques, Carton 3 068- 3 069.
- Rapports agricoles annuels de la colonie de Haute-Volta de 1919 à 1931 : consultables sous forme de microfilms au Centre des archives d'outre-mer (CAOM), Aix-en-Provence. Les références sont celles du *Répertoire des archives, Première tranche, 1895-1940*, établi par Abdoulaye Gamby Ndiaye, de la direction nationale des archives du Sénégal, à savoir :
- + année 1925 : référence 2G25-33 ;
 - + année 1926 : référence 2G26-31 ;
 - + année 1927 : référence 2G27-33 ;

+ année 1928 : référence 2G28-38 ;

+ année 1929 : référence 2G29-44 ;

+ année 1930 : référence 2G30-42 ;

+ année 1931 : référence 2G31-56.

Sawadogo (Ram-Christophe), 1973 : "La politique de développement agricole en Haute-Volta : hier et aujourd'hui", *Notes et documents voltaïques*, 7 (1), Octobre-Décembre 1973, pp. 41-59.

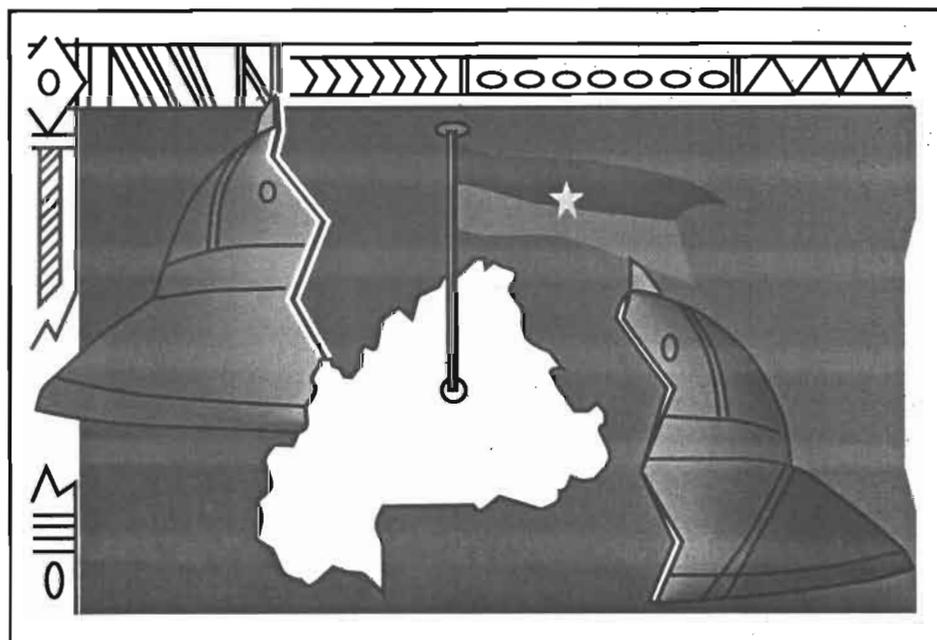
Schwartz (Alfred), 1993 : "Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso", in *Découvertes du Burkina*, Tome I, Paris-Ouagadougou, Sépia-ADDB, pp. 207-237.

SOUS LA DIRECTION DE
Yénouyaba Georges Madiéga et Oumarou Nao

BURKINA FASO

CENT ANS D'HISTOIRE, 1895 - 1995

Tome 2



1999

KARTHALA-P.U.C.